

Questions à la "révolution psychiatrique" : actes de colloque

Autor(en): **Pedroletti, Jérôme**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **10 (2003)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la psychanalyse. Aussi, l'activité psychothérapeutique des psychologues formés à la psychanalyse, en particulier dans le domaine de l'enfance, mais également le rôle des psychologues cliniciens dans les institutions psychiatriques furent-ils l'objet de controverses dans les années 1950. Sensible à l'effervescence pré et post mai 1968, Ohayon évoque également les transformations que connaissent les sciences humaines durant dans l'après-guerre et l'audience qu'y rencontre le structuralisme. Dans ce contexte, elle rappelle notamment que l'un des premiers à obtenir une licence de psychologie ne fut autre que Michel Foucault. Et lorsqu'il soutint en 1961 sa thèse de philosophie sur «L'histoire de la folie à l'âge classique», cet élève de Lagache avait dans son jury son ancien professeur de psychologie. Ce petit clin d'œil aux historiens de la psychiatrie ne doit cependant pas masquer le fait que, pour l'auteure, le véritable antagonisme de cette période se joue entre Lagache, le psychologue, et Lacan, le psychiatre, tous deux psychanalystes. Alliés durant un temps dans la saga des scissions du mouvement psychanalytique français, ils finirent par s'opposer fortement. Cherchant à faire de la psychologie une discipline unifiée en dépit des prémisses antagonistes existant entre psychologie expérimentale et psychologie clinique, Lagache est présenté comme le perdant de cette bataille. D'une part, parce qu'il ne parvint pas à relever ce défi et d'autre part, parce que Lacan ayant su fasciner un grand nombre des étudiants contestataires de mai 68, c'est surtout la psychanalyse qui, dès lors, exerça un ascendant durable au sein des sciences humaines. La place qu'occupe la théorie lacanienne dans le post-modernisme, à l'origine de certaines controverses historiques de cette dernière décennie, constitue un des avatars de cette histoire.

Basée sur le dépouillement de revues et de travaux scientifiques et d'ouvrages de vulgarisation, l'étude d'Ohayon repose également sur la reconstitution de certaines trajectoires et une série d'entretiens avec des acteurs (surtout en ce qui concerne la troisième partie). De manière fluide, l'examen des débats théoriques cède la place à des questions institutionnelles et professionnelles, sans jamais se détacher du contexte socio-politique. Il en résulte une somme très riche et stimulante qui pourrait être située du côté d'une histoire des idées renouvelée, compte tenu de la place centrale qui occupent les individus, leurs trajectoires et leurs pensées. En effet, les notions de discipline académique, de professionnalisation ou d'institutionnalisation – chères à l'histoire sociale – sont prises comme allant de soi: elles constituent des points d'appui et non la charpente de l'argumentation de cet ouvrage. Hormis ses qualités intrinsèques, il importe de souligner que la recherche d'Annick Ohayon figure également parmi les rares travaux qui, en France, explorent l'histoire des disciplines et des professions du psychisme.

Catherine Fussinger (Lausanne)

QUESTIONS A LA «REVOLUTION PSYCHIATRIQUE»

ACTES DE COLLOQUE

LYON, EDITIONS LA FERME DU VINATIER, 2001, 96 P., 6,20

Ce livre (à commander directement à la Ferme: ++33 [0] 4 37 91 51 11) est le produit d'une rencontre qui s'est tenue le 8 décembre 1999 à l'Institut des sciences de l'homme à Lyon et qui était co-organisée par la FERME (Fondation pour l'étude et la recherche sur les mémoires et l'expression) du Vinatier, le groupe de recherche en histoire contemporaine



«Enfermement, marges et société», le ministère de la recherche et l'université Jean Moulin Lyon III.

La question centrale, traitée par plusieurs intervenants dans des articles séparés, est d'abord celle de définir ce qu'a pu être la «révolution psychiatrique» du milieu du 20^e siècle. Apparue au détour d'études récentes conduites aussi bien en Grande-Bretagne (Roy Porter) qu'en Suisse (Jacques Gasser, Geneviève Heller) ou en France (Olivier Faure), la problématique née de la période des Trente glorieuses, 1945–1975, n'a jamais été étudiée en tant que telle et ce colloque était une première façon d'aborder les nombreuses interrogations qu'elle génère. Quels sont les critères qui définissent dans ce domaine particulier de l'assistance aux malades mentaux, une révolution? Le terme n'est-il pas trop fort? Pourquoi retenir cette datation et comment s'inscrit-elle dans un mouvement dont on ne peut pas dire qu'il ait été linéaire ou d'ampleur égale dans toutes les institutions de soins? Qu'est-ce qui constitue son origine? Quels sont les éléments qui la composent, si tant est qu'elle n'est pas réductible à un seul paramètre? Si l'on parle de révolution psychiatrique pour cette période, peut-on le faire à l'occasion de changements plus récents? Enfin, la psychiatrie n'est-elle pas engagée dans une course sans fin, faite de restructuration permanente de ses offres en soins?

Très souvent, cette troisième révolution de la psychiatrie a été attribuée à l'introduction des médicaments neuroleptiques; or, et les articles de cet ouvrage le montrent, les modifications de l'exercice de la psychiatrie, dans ces années-là, sont tributaires de facteurs multiples.

Le premier est évidemment d'ordre historique: il s'agit du sort réservé aux malades mentaux pendant la guerre. La politique d'extermination menée à leur

encontre en Allemagne est connue de longue date. Plus récemment, le fait qu'un tiers des malades mentaux internés dans les asiles français durant l'Occupation sont morts de faim continue de susciter un débat. Cet état de fait, dénoncé par le Dr Balvet (psychiatre en Lozère) dès 1942, va orienter, au lendemain du conflit, une minorité progressiste de psychiatres vers une amélioration des conditions de vie dans les asiles, devenus hôpitaux. Placés sous la bannière de la «psychothérapie institutionnelle», ces efforts vont se traduire à l'intérieur des murs par une modification des rapports entre les intéressés (journaux écrits en commun, réflexion sur les architectures, droits des patients, ergothérapie, etc.) et à l'extérieur par la multiplication des alternatives ambulatoires (consultation, centre de jour, etc.).

Les effets de ces réformes peuvent se lire dans les chiffres donnés dans les monographies documentées d'hôpitaux départementaux qui servent d'illustration à ces questions (le Vinatier à Lyon, Sainte Marie à Clermont-Ferrand, Saint Egrève en Isère). Prônées dès le début des années 1950, les transformations se manifestent parfois avec un certain décalage: les taux de sortie passent, entre 1958 et 1964, de 10 à 25 pour cent à l'hôpital Sainte Marie; et à Saint Egrève, les placements volontaires qui représentaient 6 pour cent en 1950 forment le 68 pour cent des admissions six ans plus tard.

Les effets de la «psychothérapie institutionnelle» sont potentialisés par un deuxième facteur, la révolution neuroleptique, qui vient renforcer les premières mesures modifiant les conditions concrètes des pratiques soignantes. L'année 1952 verra conjointement l'apparition hasardeuse du Largactil, la circulaire 148 du Ministère de la santé visant à ratifier les améliorations des conditions de vie dans les hôpitaux psychiatriques et la

théorisation du concept de «psychothérapie institutionnelle» par G. Daumézon. C'est la preuve de l'imbrication complexe de facteurs multiples dont l'examen mériterait d'être approfondi, notamment pour mettre en valeur la diversité des rythmes et des priorités au sein d'une même institution ou d'institutions différentes.

Ces paramètres vont, dans les années 1960, permettre de définir une nouvelle organisation des soins, plus connue sous l'appellation de «politique de secteur» – qui rappelle celle des «régions standards» allemandes, elles-mêmes inspirées des «comarques» catalanes – dont la caractéristique dominante est d'assurer le développement de l'extra-hospitalier en lien avec l'hôpital, à partir d'une circonscription géographique et démographique fixée.

Cet enchaînement successif de modifications qui dessine effectivement le portrait d'une psychiatrie profondément remaniée, rend donc difficile le choix du terme le plus adéquat pour caractériser ce moment de l'histoire de la psychiatrie: Révolution? Rénovation? New Deal?

D'autant que le terme «révolution», va prendre un sens particulier dans la France de mai 1968. Comment faut-il interpréter les changements qu'on observe dès lors au sein du champ psychiatrique? Aboutissement de la période précédente? C'est du moins ce qu'on pourrait extrapoler de la reconnaissance d'un CES de psychiatrie séparé de la neuropsychiatrie à ce moment-là. Assiste-t-on à une nouvelle «révolution», qui sacre l'émergence de l'entretien individuel, conforté par la poussée conjointe de la psychanalyse et de la psychiatrie privée, ainsi qu'à un abandon de la croyance en une institution soignante qui avait été le credo des thérapies institutionnelles et dont la fermeture des hôpitaux de Trieste constitue l'un des exemples les plus radicaux? Quant au déplacement des traitements psy-

chiatriques vers la cité – aspect traité dans l'ouvrage à travers l'exemple de Villeurbanne (Lyon) –, il amorce un processus de réformes incessantes des institutions, qu'elles soient ambulatoires (foyer, appartement protégé, dispensaire, etc.) ou hospitalières (diminution brutale du nombre de lits, foyer de transition). Notons que la crise économique, conséquence du premier choc pétrolier (1973) et les restrictions budgétaires drastiques qu'elle impose aux économies de la santé n'est pas indifférente à ces dernières orientations beaucoup moins coûteuses.

Suite à ces nombreuses transformations, initiées durant cette période des Trente Glorieuses, la constitution d'une palette institutionnelle variée modifie l'image de la psychiatrie qui ne peut plus être désormais réduite à sa seule pratique hospitalière.

Pour conclure, il faut souligner que l'ouverture de ce chantier, dont ce recueil passionnant constitue une première étape, permet d'articuler plusieurs problématiques. Parmi celles-ci, mentionnons la place des différents corps de métier dans cette histoire (infirmiers, assistants sociaux, médecins, etc.) qui justifie de méthodes d'approche différenciée, tant les expériences sont parfois clivées. Ou encore, celle des rapports compliqués de la psychiatrie avec la psychanalyse qu'un minutieux examen historique permettrait de mieux situer dans l'héritage de la constitution du nouveau visage des pratiques en santé mentale. Et enfin, celle de la formation des psychiatres, organisée à partir d'une représentation des maladies mentales définie dans l'horizon des maladies somatiques, ou à leur opposé.

Les auteurs ont esquissé le chemin, leurs travaux appellent de nouvelles études qui permettront d'aboutir à des compréhensions plus fines encore des univers psychiatriques de la seconde moitié du 20^e siècle. L'intérêt récent des



historiens pour ce champ qui, jusque là, avait été mis sous cloche par les psychiatres eux-mêmes, laisse augurer d'éclairages plus féconds et moins réducteurs qu'ils ne l'ont été par le passé.

Jérôme Pedroletti (Lausanne).

**ARMAND BRULHART
DU MAL DE SAINT-ANTOINE
A BELLE-IDEE
2 SIECLES DE PSYCHIATRIE A
GENEVE 1800–2000
TOME I: 1800–1950**

GENEVE, GEORG, 2002, 289 P., FS 62.–

Réaliser l'histoire d'une institution psychiatrique peut de nos jours paraître une gageure. Le temps est déjà loin où l'histoire de la psychiatrie, affaire des psychiatres eux-mêmes, consistait essentiellement à décrire les travaux et les jours des grands prédécesseurs et à publier des monographies relatant l'historique d'institutions.

Depuis une trentaine d'années, une histoire sociale de la psychiatrie s'est développée, plus critique et sous la plume d'auteurs provenant d'horizons divers, de l'histoire, de la sociologie ou de l'anthropologie. Ce courant nouveau a surtout analysé le rôle du psychiatre dans la société, mais il a également ouvert la porte à d'autres approches: l'étude des conditions de vie des patients, l'analyse des rapports entre architecture et psychiatrie ou l'histoire professionnelle des infirmières et infirmiers en psychiatrie.

Le premier tome *Du mal de Saint-Antoine à Belle-Idée*, se nourrissant de ces différentes approches, propose une histoire courant de 1800 à 1950 de la «psychiatrie à Genève», de la psychiatrie institutionnelle pour être plus exact, qui prend en compte tous ses acteurs. Le premier chapitre, «Esquisse de la

différence», peut être ainsi lu comme l'annonce d'une histoire d'une forme d'altérité ou comme celle d'une tentative d'une autre vision de l'histoire de la psychiatrie. De fait, l'auteur retrace dans ces pages quelques grandes lignes de l'histoire de la psychiatrie et présente l'historiographie genevoise sur le sujet, concluant de manière pertinente qu'il y manquait un ouvrage à vocation exhaustive et empreinte d'esprit critique. On peut se demander néanmoins si un tel programme est compatible avec la volonté affichée de «donner au récit une forme accessible au plus grand nombre de lecteurs possible».

Le deuxième chapitre, «Du politique et de l'économique, du social et du juridique, du religieux», est consacré à ces deux créations du 19^e siècle, sous-tendant l'histoire de la médecine mentale, que constituent la construction d'asiles et l'élaboration de lois destinées aux aliénés, sur fond d'affrontements politiques, d'inégalités sociales ou de dépassements de budgets.

L'auteur livre ensuite un historique de l'architecture des asiles genevois et de leurs sites, soit des établissements de La Discipline, du Château de Corsier, des Vernets et de Bel-Air. Au travers des emménagements et des projets successifs transparaissent les préoccupations thérapeutiques, sociales, économiques et politiques des divers acteurs intervenant dans l'élaboration des projets. Entre autres considérations importantes, la volonté de séparer les aliénés de la société en bâtissant hors des villes, la volonté de séparer les hommes et les femmes, ou la volonté d'isoler les diverses catégories de patients ont été lourdes de conséquences pour l'évolution ultérieure de l'image de la psychiatrie dans le public.

Traitant des conditions de vie des patients internés en asile psychiatrique, le quatrième chapitre reproduit dans un pre-